


# SONY

DU 1ER OCTOBRE AU 18 NOVEMBRE 2017

## Et tout devient extraOH!rdinaire

Jusqu'à  
**100€**  
**REMBOURSÉS\***  
pour l'achat d'un Xperia™ XZ Premium

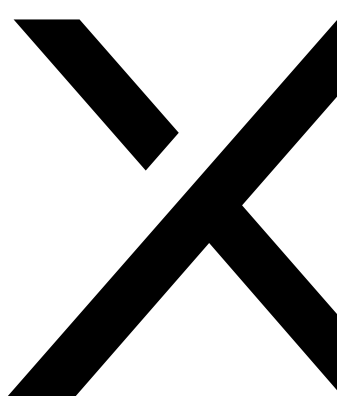


 Lors de vos appels, il est recommandé d'utiliser le kit piéton.

# XPERIA XZ

Premium

\* Voir modalités au dos. Offre valable dans la limite des stocks et coloris disponibles. DAS XPERIA XZ Premium : 1,21 W/kg. Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.



## Offre Sony – « Jusqu'à 100€ remboursés sur votre Smartphone Xperia XZ Premium »

Offre valable du 01/10/2017 au 18/11/2017 inclus

COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE :

### 1 Achetez votre smartphone Xperia XZ Premium

Achetez entre le 01/10/2017 et le 18/11/2017 inclus, votre Smartphone Xperia™ XZ Premium Sony éligible à l'offre auprès d'un point de vente Bouygues, Orange, SFR et participants\* hors marketplace\*\*. \*Participants : Amazon, Auchan, Boulanger, Carrefour, Casino, Cdiscount, CJC, Conforama, Cora, Crédit Mutuel, Darty, El Telecom, Fnac, Free, GrosBill, La Poste Mobile, LDLC, Leclerc, Lick, Materiel.Net, NRI, Pixmania, Red, Rue du Commerce, Sonymobile.fr, Sosh, Top Achats, Webstribit, Autres.

\*\*boutique en ligne d'un revendeur indépendant hébergée par un site marchand

### 2 Inscrivez-vous en ligne

- Rendez-vous sur le site Internet [www.promotion-sonymobile.com](http://www.promotion-sonymobile.com), cliquez sur votre offre (le module sera en ligne jusqu'au 04/12/2017)
- Complétez et imprimez le formulaire de participation en ligne

### 3 Constituez votre dossier

Joindre à votre formulaire de participation, les éléments mentionnés ci-dessous :

- L'original du code SI de votre Xperia XZ PREMIUM à découper sur l'emballage conforme à l'exemple ci-contre et figurant dans la liste suivante : 1308-2742 ; 1309-0681 ; 1309-0682 ; 1309-9642 ; 1309-0681 ; 1308-1419 ; 1308-1421 ; 1309-9644.



- L'original de votre ticket de caisse ou de votre facture d'achat, en entourant impérativement la date d'achat, la référence et le prix TTC du produit (si ces éléments ne sont pas clairement entourés, votre demande ne pourra être traitée et sera considérée comme nulle).
- Vos coordonnées bancaires à saisir en ligne : Un IBAN + BIC\*\* présents sur votre RIB (attention, ils sont obligatoires pour se faire rembourser)

\*\* L'IBAN commence par FR (ou MC pour les comptes tenus à Monaco) et est suivi de 25 caractères, le code BIC est composé de 8 à 11 caractères et permet d'identifier un établissement bancaire

Dans le cadre de cette opération, Sony Mobile vous invite à mettre une note et un commentaire sur la page produit de l'enseigne auprès de laquelle le produit a été acheté.

### 4 Envoyez votre dossier (les frais d'envoi ne seront pas remboursés)

- Envoyez le tout, sous pli suffisamment affranchi au plus tard le 04/12/2017 (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse postale de l'opération :

**XZ Premium 100€ REMBOURSÉS  
OPERATION N°10951  
13 766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3**

### 5 Réception de votre remboursement

Vous recevrez votre remboursement d'un montant allant jusqu'à 100€ correspondant à l'achat de votre du produit indiqué sur votre ticket de caisse ou votre facture par virement bancaire ou par lettre-chèque (si vous avez omis de joindre votre IBAN-BIC) dans un délai de 6 à 8 semaines environ à compter de la réception de votre dossier complet et conforme.

Modalités disponibles sur [www.promotion-sonymobile.com](http://www.promotion-sonymobile.com) ou par courrier à l'adresse ci-dessus.

Pour toute question ou si vous rencontrez des difficultés lors de votre inscription sur le site, vous pouvez nous contacter au 01 78 40 51 43 (Appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et jusqu'à 17h30 le vendredi.

Offre valable du 01/10/2017 au 18/11/2017 ouverte aux particuliers et aux professionnels\* résidant (domicile ou siège social) en France (Corse et DROM-COM\*\* compris) ou à Monaco. Cette offre est limitée à une seule participation\*\*\* et un seul produit par personne et à une seule participation et jusqu'à 10 produits achetés simultanément (une seule preuve d'achat) par personne physique ou morale justifiant d'une activité professionnelle (même justificatif), n'ayant pas vocation à revendre les produits achetés, et dont le siège social se situe en France (Corse et DROM-COM compris) ou à Monaco.

En aucun cas le montant de votre remboursement ne pourra excéder le prix d'achat du (ou des) produit(s) éligible(s) à l'offre (prix indiqué et acquitté sur votre preuve d'achat). Offre valable dans la limite des stocks disponibles. Frais de participation à la charge des participants. Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, raturée ou non-conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 06/01/1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui les concernent, qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à l'adresse correspondant-@highco.com. Les icônes et images sont des simulations et sont utilisées ici seulement à des fins illustratives. Sony Mobile est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Corporation. Xperia™ est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Mobile Communications AB. Toutes les autres marques commerciales ou marques déposées sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Est qualifié de professionnel, au sens de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 « toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel ». \*\*DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin). Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.\*\*\* (même nom, même prénom, même adresse) ou même RIB/RICE (un même RIB/RICE ne sera accepté qu'une seule fois par opération). © 2016 Sony Mobile Communications RCS de Nanterre 439 961 905, 49-51 Quai Dion Bouton, 92800 Puteaux, France. DAS Xperia XZ Premium : 1,21 W/Kg. Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille.